

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

(/ I S A S :

82/956 du 2/II/82
SECRET N° /MTPS-DGTFF-DFP-

2103/16

Accordant une bonification de deux (2)
échelons à Monsieur SOUSSA Louis, Pro-
fesseur Certifié des cadres de la catégo-
rie A des Services Sociaux(Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n°25/80 du 13.11.80 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;
(/u le décret n°62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.62 fixant la hié-
rarchisation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires
de la République Populaire du Congo;
(/u le décret n°62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62
portant statut général des fonctionnaires;
(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n°64/165 du 22.5.64 fixant le statut com-
mun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n°67/50 du 24.2.67 règlementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes règlementaires rela-
tifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements notamment en son article 1er paragraphe 2;
(/u le décret n°67/304 du 30.9.67 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire, abrogeant
et remplaçant le statut commun des cadres de l'Enseignement;
(/u le décret n°74/476 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République
Populaire du Congo;
(/u le décret n°79/154 du 4.4.79 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n°80/644 du 28.12.80 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;
(/u le décret n°80/630 du 27.12.80 portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat;
(/u le rectificatif n°81/016 du 26.1.81 au décret n°
80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;
(/u le décret n°81/359/MEN-DPAA du 30.5.81 portant,
promotion à trois (3) ans des Professeurs Certifiés des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseigne-
ment) de la République Populaire du Congo au titre de l'année
1979;
(/u le décret n°81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement;
(/u la lettre n°174/MEN-DGAS-DPAA-DPAA du 27.2.82 tran-
smettant le dossier de l'intéressé;
(/u l'arrêté n°8364/MJT-SGFPT-DFP du 19.9.78 autori-
sant Monsieur SOUSSA Louis, Professeur Certifié de 4^e échelon à
suivre un stage en France.

D . B

D . C . F

.../...

SECRET

ARTICLE 1er: Monsieur SOUSSA Louis, Professeur Certifié de 5^e échelon indice 1240 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement), titulaire d'un Doctorat de 3^e cycle option Histoire, délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (France), bénéficiaire d'une bonification de deux (2) échelons, est avancé au 7^e échelon de son grade indice 1540 Acc = néant.

ARTICLE 2: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde ^{4^e} de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 2 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Education
Nationale

Antoine NDINGA-OBAMA

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre des Finances

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- DE.....3
- DCF.....3
- MEN.....2
- DPAA.....2
- INTERESSE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2